

Quelle stabilité?

ANALYSE



Carlo Thelen, Chambre de commerce

Dans la foulée du discours sur l'état de la Nation du 24 avril, le gouvernement a publié son traditionnel «Programme de stabilité et de croissance» valant pour la période 2017 à 2022.

Tout irait pour le mieux dans le meilleur des mondes des finances publiques luxembourgeoises, avec un taux de croissance économique doublant pratiquement de 2017 à 2018, un emploi croissant de plus de 3% par an, une Administration centrale renouant dès 2021 avec les excédents, des investissements publics élevés, un renforcement des excédents du système de pension donnant lieu à une envolée des actifs du Fonds de compensation et une dette publique de moins de 20% du PIB en 2022 ...

Apparaissent cependant en filigrane nombre de fissures, qui minent ce bel édifice.

Je n'en citerai que deux.

La première concerne la grande fragilité de nos systèmes sociaux à moyen terme – du moins, je tiens à le préciser, en l'absence de mesures nouvelles. En témoignent les annexes du pro-

gramme gouvernemental, présentant un tableau dérivé des simulations du Groupe européen sur le vieillissement démographique.

Selon lui, les dépenses de pension passeraient de 9% du PIB actuellement à 17,9% du PIB en 2070, soit le double...

En valeurs économiques actuelles, il s'agirait d'une dépense additionnelle de 5 milliards d'euros.

Soit deux fois les actuelles dépenses d'enseignement.

Les dépenses de santé passeraient quant à elles de 3,9% du PIB en 2016 à 5,1% en 2070, celles d'assurance-dé-

pendance de 1,3% à 4,1% du PIB . Un triplement, donc...

Une autre fissure du programme de stabilité, c'est le déficit de l'Administration centrale.

Il se monterait à 220 millions d'euros en 2017, alors que certains discours officiels prononcés début 2018 laissaient plutôt augurer pour cette entité une situation équilibrée, voire des excédents.

Avec l'appui d'une évolution conjoncturelle favorable, ce déficit est certes bien moindre que prévu au projet de budget 2018. Mais il n'en reste pas moins présent, malgré des recettes de

l'impôt des sociétés exceptionnellement élevées.

Le programme prévoit bien sa résorption progressive d'ici 2021, mais une amélioration aussi spectaculaire paraît fragile, surtout dans un contexte géopolitique de plus en plus incertain. La croissance, qui serait de quelque 4,25% en moyenne de 2018 à 2022 selon le gouvernement, ne peut tout expliquer.

N'oublions pas qu'elle s'est limitée à 3,5% de 2013 à 2017.

La progression de l'emploi?

Il faudrait augmenter le nombre de postes de plus de 70.000 unités d'ici 2022 pour «rester dans les clous» du programme de stabilité.

Ne serait-il pas temps de conférer à ce programme une réelle stabilité, en rendant notre modèle moins dépendant d'une croissance à la fois exponentielle et extensive, en cessant de couvrir du voile pudique de la croissance le manque de réformes de fond?

Poser la question...

J'espère que les réformes indispensables seront transposées avec courage et calme lors de la prochaine législature.